



Accueil Migrants Grésivaudan

La LETTRE de JUIN 2023

Chers adhérents, chers amis,

Depuis plus de 6 mois, notre gouvernement tergiverse autour de cette nouvelle loi censée réguler les migrations et faciliter l'intégration. Selon les semaines et les alliances politiques, des mesures inespérées sont proposées, facilitant l'accès au travail de personnes sans papiers qui seraient ainsi régularisées ; puis diverses conditions restrictives sont annoncées, qui rendraient concrètement ces mesures très difficilement accessibles. Et nous ne savons plus que croire... L'accès aux soins des personnes migrantes est, lui, régulièrement drastiquement remis en cause, car soupçonné de créer un appel d'air...

Par la connaissance du chemin parcouru par les personnes que nous hébergeons, nous pouvons témoigner qu'elles n'ont pas choisi de quitter leur pays de gaieté de cœur. Et qu'elles méritent d'être accueillies dignement, ce qui est loin d'être le cas d'une façon générale.

Dans cette lettre, nous proposons de faire un point sur l'état de santé des personnes migrantes et les questions que cela soulève. Nous partageons aussi quelques bonnes nouvelles ; nous ne diffusons pas les mauvaises, hélas plus nombreuses.

Et nous souhaitons maintenant faire un nouvel appel à votre générosité. Nous perdons ces mois-ci quelques hébergements, ce qui était attendu : nous allons donc devoir investir dans la location et l'aménagement de nouveaux logements, pour maintenir le même effectif d'une quarantaine de personnes hébergées.

Vous trouverez, joint à cette lettre, un bulletin de don qui vous indique comment procéder pour nous soutenir.

Rappelons que nous avons besoin d'environ 60 000 euros par an pour financer toutes nos activités : 60% sont consacrés aux frais d'hébergement, loyers, redevances, fluides et assurances, 40% permettent l'aide à la vie quotidienne des personnes que nous logeons.

Ces personnes ont besoin que nous les aidions dans la durée car les obstacles sont nombreux avant d'obtenir une régularisation. Nous savons qu'elles peuvent compter sur vous. Nous vous adressons en leur nom un très grand MERCI.

Le bureau d'AMG

Bernice, qu'AMG héberge à St Martin d'Hères avec Emé, son conjoint, et leurs deux enfants, vient d'obtenir son titre de séjour. C'était la dernière pièce administrative qui manquait pour que cette famille que nous soutenons depuis plus de 5 ans, puisse devenir complètement autonome. Nous nous réjouissons avec eux, car leur parcours pour obtenir une régularisation a été particulièrement chaotique. Mais la patience et l'obstination ont vaincu tous les obstacles !

La santé des migrants, une exigence sanitaire et sociale

Précarité des conditions de vie et d'hébergement, manque cruel d'hygiène et retard à l'accès aux droits : la situation sanitaire des migrants et réfugiés en France est « *préoccupante* », avait estimé l'Académie nationale de médecine dans un rapport publié en 2020.

Le Pr Marc Gentilini, coauteur du rapport, appelait la France à faire « *le pari de l'accueil. C'est plus efficace, beaucoup moins onéreux et plus digne* ». Les auteurs réclamaient que tout exilé, qu'il soit ou non en situation régulière, puisse bénéficier « dès son arrivée » d'un examen médical et d'un accès aux soins.

Depuis 2020, un délai de carence de trois mois est imposé aux demandeurs d'asile avant qu'ils ne puissent accéder à la PUMa (Protection Universelle Maladie, ex-CMU), tout comme les étrangers en situation irrégulière qui n'ont accès à l'AME (Aide Médicale d'Etat) qu'après trois mois de résidence ininterrompue en France. En 2021, le délai de carence a été porté à 9 mois pour les soins urgents des bénéficiaires adultes de l'AME.

Accueil Migrants Grésivaudan (AMG)

Siège social : Mairie de Montbonnot, allée du parc de Miribel 38330 Montbonnot Saint-Martin

Mail : migrantsgresivaudan@gmail.com **Site internet** : migrants-gresivaudan.fr

L'aménagement de l'appartement de La Tronche a permis de créer une chambre supplémentaire.

Nous y accueillons depuis 2 mois une mère et ses deux filles, originaires de Djibouti et en demande d'asile.

Nous leur souhaitons la bienvenue et le succès de leurs démarches.

Après plus d'un an de procédures, la minorité du jeune Nathan, que nous hébergions à Meylan, a été enfin reconnue.

Il poursuivra donc ses études, désormais hébergé et pris en charge par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance du département.

John a quitté notre association. Il est maintenant hébergé à la Villeneuve, dans un appartement géré par Un Toit Pour Tous et financé par un collectif de citoyens qui le soutiennent depuis des années.

Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite de son parcours.

Et grand merci aux propriétaires solidaires qui l'ont hébergé à Saint Martin d'Hères, jusqu'à leur propre déménagement.

Même constat dressé en 2021 par le Dr Didier Fassin, titulaire de la chaire Santé publique au Collège de France qui écrit que « *la santé des exilés (immigrés, réfugiés, demandeurs d'asile ou étrangers en situation irrégulière) est généralement meilleure à leur arrivée que celle des nationaux des pays dits d'accueil, mais elle se dégrade rapidement ensuite, en raison des difficultés d'accès aux soins, et du traitement qui leur est fait par la société où ils espéraient fonder une nouvelle vie* ».

La santé des milliers de migrants qui arrivent dans notre pays ou qui y vivent en situation irrégulière, femmes vulnérables, mineurs non accompagnés, hommes exclus socialement, nécessiterait un cadre protecteur et accueillant leur permettant de se remettre des violences vécues dans les pays d'origine et de transit. C'est loin d'être le cas aujourd'hui.

Les maladies des migrants sont des pathologies préexistantes ou acquises depuis leur arrivée : traumatismes psychiques et mentaux, séquelles de traumatismes physiques, affections parasitaires, bactériennes ou virales, tuberculose, affections respiratoires, infections sexuellement transmissibles (VIH, hépatite B), maladies chroniques telles que diabète, hypertension artérielle. La longueur et la complexité des procédures de régularisation, l'attente et l'incertitude quant à l'avenir, le découragement, la suspicion, placent les migrants dans une situation de grande vulnérabilité les exposant à des troubles psychiques (« *devenir fou, une réponse normale à une situation anormale...* »). Ils sont souvent porteurs de blessures invisibles – relevant de la santé mentale – telles que l'état de stress post-traumatique, la dépression, les troubles anxieux, les symptômes non spécifiques (troubles du sommeil, douleurs), trop souvent tardivement détectés ou non détectés. Les conditions de vie et d'accueil participent à renforcer le sentiment d'isolement, de perte identitaire et d'incertitude qui les fragilise, quand ils ne font pas l'objet de racisme ou de stigmatisation.

A AMG où nous accompagnons des personnes exilées, nous accumulons les expériences de refus de prise en charge médicale pour les titulaires de l'AME, l'impossibilité d'accéder à des soins psychiatriques ou de trouver un médecin traitant, les obstacles pour faire bénéficier nos accueillis de soins dentaires ou de lunettes, les avis défavorables des médecins de l'OFII débouchant sur le refus par la préfecture d'accorder un titre de séjour « étranger malade » ...

L'effort financier n'est pas aussi important qu'on voudrait le faire croire aux Français : le budget de l'AME, qui concerne environ 300 000 personnes en France, représente pour l'Etat moins de 0,5 % des objectifs de dépenses de l'assurance maladie. D'autant plus que, selon une étude de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, prendre en charge correctement et précocement les besoins de santé et de prévention des migrants coûterait au final moins cher à la société.

Alors comment améliorer la prise en charge de la santé des migrants ? Nous reprendrons à notre compte les propos récents du Dr Olivier Bouchaud, médecin infectiologue à l'hôpital Avicenne : « *Certainement en arrêtant de politiser cette question de l'accès aux soins des migrants à coups de fausses vérités, qui aboutit au final à des mesures délétères pour la santé de ces populations, et enfin en donnant plus de moyens aux soignants pour faire leur travail* ».

Toutes considérations éthiques ou politiques mises à part, et très pragmatiquement, la tendance actuelle de durcissement de l'accès aux soins des migrants semble bien être un mauvais calcul...

Le bureau d'AMG